

Le miroir de la vie jurassienne (année 1937)

Autor(en): **Gressot, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **42 (1937)**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-553644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Miroir de la Vie jurassienne

(Année 1937)

par J. GRESSOT

La vie agricole

L'année 1937 fut, en général, une bonne année agricole. N'a-t-on pas moissonné au Cernil le 27 décembre et n'y a-t-on pas rentré 2 chars de graines restés sur le champ depuis l'automne?

Malheureusement, elle se termina plutôt mal, dominés que furent les derniers mois par une double menace: celle du doryphore et celle de la fièvre aphteuse.

Une lutte acharnée, pleine de succès, fut livrée contre le fléau des pommes de terre qui ayant fait son apparition dans quelques champs jurassiens, en disparut assez rapidement. On vit jusqu'aux élèves des écoles mobilisés contre ce nuisible insecte.

Quant à la fièvre aphteuse, dès qu'elle fit son apparition aux frontières, des mesures énergiques intervinrent contre ce véritable fléau pour l'empêcher de se propager chez nous. On y parvint heureusement et on réussit à l'enrayer. Et nous nous plaisons à signaler la belle tenue et l'excellente discipline de nos agriculteurs à ce sujet. Il est vrai qu'il y allait de leurs intérêts les plus importants.

Les concours de chevaux ont montré des éleveurs de plus en plus soucieux de la race chevaline et de son avenir et les cours d'élevage pratiqués se sont révélés efficaces partout. Ne signale-t-on pas qu'un éleveur des F.-M., M. Henri Frésard du Droit (Montfaucon) a vendu son étalon « Azur » à un syndicat d'élevage du canton de Soleure pour la somme de 9600 francs et qu'un autre de Chevenez, M. Alph. Quenet, a vendu le sien 10.000 francs?

L'espèce bovine, elle aussi, prospère si l'on en prend comme exemple le fait qu'une vache, appartenant à M. Lerch, de Tramelan, a mis au monde trois veaux bien constitués !

Et puis l'agriculture sent la nécessité, de plus en plus, de s'organiser, de se grouper et de trouver de nouveaux débouchés.

C'est ainsi que la culture du tabac devient fort rentable en Ajoie et que la question arboriculture et l'amélioration des fruits du verger jurassien retient de plus en plus l'attention des milieux paysans. Et si les bourses agricoles réunissent bon nombre de participants qui y discutent de leurs intérêts professionnels, les paysannes elles-mêmes s'organisent à juste titre.

Signalons encore le changement intervenu à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon où M. Jos. Choquard, démissionnaire, est remplacé comme président par M. Bouchat, not. à Saignelégier et comme membre par M. Jos. Schaffner de St-Ursanne

Signalons enfin que le nouvel officier des fournitures des chevaux du Jura, pour le service de couverture frontière, a été désigné en la personne de M. le Dr Carnat, méd. vét. à Delémont.

La vie artistique, historique, musicale et scientifique

Une renaissance indéniable se constate, chez nous, dans le domaine culturel.

Voyez les Arts : l'année 1937 est dominée par la publication de l'ouvrage de M. le prof. Amweg « Les Arts dans le Jura bernois et à Bienne », ouvrage indispensable à qui veut connaître la vie culturelle jurassienne et la fondation, à Porrentruy, d'une sous-section des Beaux-Arts de la Société jurassienne d'Emulation.

Les expositions de peinture en sont un signe caractéristique : salon des artistes bruntrutains, exposition Caille, exposition André Theurillat, exposition Corbat.

Succès de notre compatriote Paul Froidevaux, qui habite Metz et est en train de devenir un des peintres les plus appréciés du pays voisin. Succès aussi à l'Exposition des artistes du Pays de Montbéliard de Mme E. Vergon, épouse de M. le Dr Jobin, prof.

Succès encore d'un Jurassien, M. Arthur Zingg, de Bassecourt, qui reçoit, à l'Ecole supérieure de peinture Logelain à Bruxelles, le diplôme de capacité pour fin d'études et une médaille d'or.

Succès enfin du concours d'affiches du tourisme du Jura bernois dont le 1^{er} prix est décerné à M. J. L. Jobin à Saignelégier,

alors qu'Ernest Goghuf (E. Stocker à Saignelégier) touchait le premier prix décerné par le jury du Crédit artistique bâlois, pour une fresque décorative.

Et l'on signale le beau geste d'un commerçant de Berne, M. Rupf, qui porte à la connaissance de la ville de Bienne qu'il lui lègue sa collection artistique comprenant peintures modernes, vitraux, sculpture, bibliographie, etc.

Voyez l'histoire et la préhistoire : Léger espoir de retour, à Porrentruy, des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle La question est posée publiquement et pour la première fois depuis 1898, devant le Grand Conseil et le gouvernement ne s'y montre pas, à priori, opposé.

Inauguration, à Moutier, du monument commémoratif du 450^{me} anniversaire du traité de combourgeoisie entre Berne et la Prévôté, monument qui se trouve sur l'esplanade St-Germain.

Les amis du château de Soyhières procèdent à l'exhumation des restes d'Aug. Quiquerez et à leur transfert au château-même, rénové par leurs soins pieux.

Lors de creusages opérés près de Charmoille, on découvre des squelettes inhumés, d'après l'expertise de M. le Dr Koby, depuis plusieurs siècles.

Quelques trouvailles intéressantes sont faites lors des travaux d'aménagement du château de Porrentruy telles que souterrains, cheminées, etc.

La société suisse de préhistoire siège à Bienne et M. l'architecte Gerster présente un rapport très étudié sur les fouilles archéologiques en Suisse.

Dans le Jura même, des fouilles ont donné des résultats encourageants, soit à Petinesca soit à Vicques où se rend le gouvernement véritablement émerveillé des découvertes opérées.

Près de Lüscherz, on découvre sur la rive gauche du lac de Bienne, une série de pilotis qui devaient servir, explique-t-on, pour une passerelle.

Voyez la science :

Une « Société de recherches et d'exploration d'Ajoie » avec à sa tête M. Lucien Lièvre, inspecteur, se fonde.

Et le Bulletin de mars de l'Association pour la défense des Intérêts économiques du Jura publie d'intéressantes notes de M. Lucien Lièvre sur les fouilles exécutées à Bressaucourt. Il y a découvert deux sources d'eau froide... alors qu'on parlait de sources d'eau chaude !

Le même M. Lièvre, en compagnie de MM. Dr Koby et Dr Péronne, procèdent à des recherches scientifiques aux Franches-Montagnes.

Faisons figurer ici l'initiative de M. A. Juillerat, géomètre à Saignelégier qui fait éditer une nouvelle et fort intéressante carte topographique de la région.

Et ne passons pas sous silence la curieuse expérience de ce Biennois, M. Hügli, qui se lance du haut du grand pont du Taubenloch dans le vide, avec un appareil de son invention ! Non plus cette invention d'un Tramelot fixé à Paris, M. Edm. Gagnebin, qui consisterait en un appareil permettant d'indiquer les différentes heures de 440 pays du monde.

Voyez la Musique :

Réunion annuelle et fort bien fréquentée de la si prospère Fédération jurassienne de musique.

Les deux orchestres de Porrentruy décident de se réunir provisoirement, en attendant une fusion complète, pour élever et renforcer le niveau musical de la vieille Cité. La Philharmonique avait, auparavant, pris congé de son talentueux directeur, M. Marc Robert, appelé dans une autre localité.

Les festivals de chant, de musique, de fanfares ont lieu avec le succès habituel.

Les « Vieilles » Chansons sont triomphalement reçues au tir cantonal de Langnau et elles se rendent à Paris, appelées par le Centre agricole de l'Exposition pour y donner des concerts qui sont follement applaudis.

L'Union Chorale de Porrentruy fête son 75^{me} anniversaire et la Ste-Cécile de Delémont son 50^{me}. La fanfare des Breuleux se classe en tête du palmarès, en première catégorie, à la fête cantonale des musiques bernoises.

Alors qu'un enfant de Soyhières, le P. Kraehenbuhl, prof. en Bulgarie, est désigné comme organiste extraordinaire à la basilique de Lisieux pour les fêtes de la consécration de ce nouveau sanctuaire, on fête à Corgémont le cinquantenaire de l'activité, comme organiste de la paroisse, de Mlle Laure Gylam.

Enfin signalons que MM. Michel Farine, maître secondaire à Bassecourt et Adrien Beuret, secrétaire de préfecture à Delémont obtiennent le diplôme fédéral de chefs de fanfare et d'harmonie, alors que M. Leo Agnolini décroche le diplôme de chef de musique à Bienne

La vie économique et sociale

1937 ! Année de reprise économique et d'activité sociale intenses. Le vent est à l'espoir et à l'optimisme. Mais la lutte pour l'économie rationnelle et la sociologie bien comprise doit continuer intense et systématique.

Le fait que les communes sont invitées, par la Direction des Affaires communales, à reprendre l'amortissement régulier de leurs dettes montre bien l'amélioration de la situation.

Le fait aussi que plusieurs fabriques du Jura introduisent le système des vacances payées pour leur personnel.

Et le fait, enfin, que des tentatives de grèves recommencent. Quand le travail ne va pas, on ne constate en effet pas de grèves. On signale de telles anomalies sociales dans une demi-douzaine de fabriques de cadrans métalliques à Bienne et Nidau, à Cormoret, etc. L'une d'entre elles va jusqu'à une tentative d'occupation!

Mais ces conflits sont rapidement liquidés de même qu'un mouvement de salaires au Régional Tramelan-Tavannes-Noirmont.

Cependant tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes.

La disparition totale de l'industrie du tissage de la soie, dans le Val Terbi, prélude à l'exode de beaucoup de jeunes gens de cette région, alors qu'à Bienne, une trentaine d'horlogers et de mécaniciens s'embarquent... pour le pays de Cocagne qu'est la Soviétie.

L'idée des camps de travail n'est pas abandonnée. Quelques nouveaux sont ouverts dans le Jura et dans quelques cités importantes on crée des cours de réadaptation pour chômeurs horlogers.

Si Buix voit s'installer sur son territoire une nouvelle fabrique — de bérêts basques — la manufacture Mandrin S. A. de Tramelan quitte cette localité pour Cerlier.

A St-Ursanne, les importantes usines Thécla sont cédées par la Banque populaire suisse au directeur de l'entreprise, M. Trumpy et l'on assure que la construction des usines de la « General Motors » à Bienne — qui atteint les 40.000 âmes — ont coûté plus de 2 millions de francs.

Quant à la verrerie de Moutier, le service de presse de la marque suisse d'origine en donne une description intéressante.

Autre signe des temps et qui montre une situation encore tendue: 82 candidats sont inscrits pour la repourvue d'un poste d'agent de poursuite à Bienne dont la désignation définitive provoque une vive agitation. 52 candidats se présentent pour la place de concierge

à l'Ecole primaire de Tavannes et 23 pour celle de concierge du collège et de la halle de gymnastique de Courrendlin.

De leur côté les municipalités sont loin d'abandonner toute prudence : c'est ainsi que celle de Delémont — dont la population atteint 6384 âmes le 1^{er} janvier 1937, contre 6316 à fin 1935 — décide de se retirer des villes suisses.

Certaines d'entre elles, au surplus, ne sont pas dans une situation brillante. Les biens de la commune de La Heutte n'ont-ils pas été saisis à la requête de l'hôpital de Bienne ? Il est vrai que, sur plainte, ils ont été déclarés insaisissables par l'autorité de surveillance !

Encore deux constatations : la création de la « Flèche du Jura » favorablement accueillie et qui activera nos communications ferroviaires ; l'électrification du Moutier-Sonceboz qui met le couronnement à la modernisation du réseau jurassien !

La vie militaire, patriotique et sportive

Nos frontières continuent à faire l'objet de la sollicitude de nos voisins. Aussi, on les fortifie à tour de bras. Mais, de notre côté, on s'y met enfin. Ce n'est pas dommage.

Le Château de Porrentruy, on le sait, sert de garnison à une troupe de volontaires affectés au service de couverture frontière. Un arsenal sera construit à Delémont par les soins de la Confédération et Saint-Imier devient à son tour place de mobilisation, suite de la nouvelle réorganisation militaire qui procède à un chambarde-ment complet de nos unités ; c'est ainsi que le Bat. 23 disparaît des troupes jurassiennes !

Mais nos officiers nous demeurent. Parmi les promotions militaires, mentionnons celle de M. J. Riat à Berne, originaire de Cheve- nez, qui passe lieut.-col. d'artillerie, celle du major Léon Membrez, du major Heuer, du major W. Schaltenbrand et du major Constan- çon qui passent aussi lieut.-col., celle du capitaine R. Capitaine, de St-Imier, nommé major et désigné pour le commandement du Bat. 22 que quitte le major Domon pour le Bat. 21, celle du capitaine Corrodi, qui, comme nouveau major, prend le Bat. Lw. 109.

Cours de répétitions, écoles de recrues, écoles centrales, sillonnent le Jura qui sait si bien les accueillir.

Quant au nouveau service de couverture frontière, un essai de trois jours montre l'excellente bonne volonté, la belle résistance et la parfaite discipline de nos vieux troubades ! Et les fêtes de tir enre- gistrent des résultats intéressants.

Parmi les sociétés patriotiques, le Club Alpin se distingue plus particulièrement. En effet, la section « Jura » — Ajoie — inaugure son chalet aux « Orçons » par une cérémonie très réussie, alors que la section alpine prévôtise inaugure sa cabane sur Montoz de Malleray.

Le ski prend un grand essor chez nous et le Ski-Club des F.-M. érige une cabane à la Babylone.

Les sociétés de gymnastique font preuve partout d'une intense activité. La section fédérale de St-Imier fête son 90^{me} anniversaire et M. E. Baer, moniteur de celle de Porrentruy, est nommé moniteur cantonal et directeur de cours pour la gymnastique de sections, période de 1937-1940.

Palmarès

Sous cette rubrique, nous faisons figurer les succès universitaires remportés au cours de l'année et aussi complets que possible.

Doctorats : M. M. Bourquin, de Porrentruy, avec une thèse intitulée: « Méthodes modernes de répartition et de contrôle des frais généraux dans l'industrie » (Université de Lausanne).

Mlle Elsa Fricker, de Courfaivre, D^r ès-lettres de l'Université de Fribourg.

M. Marcel Queloz, de Saignelégier, D^r en médecine: « Les effets produits par certains métaux sur l'organisme humain » (Université de Genève).

Avocats: MM. Pierre Amgwerd (Delémont); J. Bassegoda, (Delémont); Henri Béguelin (Tramelan); Léon Frésard (Noirmont); H. Hof (Delémont); Jean Jobé (Porrentruy); Marc Jobin (Saignelégier); Marcel Jobin (Berne). Examen théorique: M. Pierre Billieux (Porrentruy).

Dentistes : MM. Pierre Gentil (Porrentruy) nommé assistant, sur 22 candidats, à la clinique populaire de la ville de Bâle; Gérard Froidevaux. M. Norbert Lovis passe son 2^{me} examen propédeutique à Genève et M. Ch. Moritz réussit le sien à Strasbourg.

Ingénieurs : MM. Rob. Conrad (Porrentruy), ingénieur-construc-
teur; Jean Ceppi (Delémont), ingénieur-forestier; A. Salomoni (Porren-
truy), ingénieur-forestier; Marcel Villat (Porrentruy), ingénieur-chi-
miste; Louis Huguenin-Gerber (Moutier) et Walter Kleiber (Mou-
tier), ingénieur civil.

Médecins : MM. Marc Auroi, Pierre Darbellay (Tavannes) et J. Joliat (La Chaux-de-Fonds). M. R. Spozio (Moutier) réussit son examen propédeutique et MM. Ad. Jemmelin et Serge Neukomm, de Court, passent leur premier examen.

Notaires : MM. Eckert (Delémont) ; Jean Frésard (F.-M.) ; Petignat (Delémont) et Rollier (Neuveville).

Pharmaciens : Mlle Franc. Riat (Delémont) subit avec plein succès l'examen d'assistance en pharmacie, alors que M. V. Navrathil (Porrentruy) passe son 2^{me} propédeutique. M. A. Vuithier (Tavannes) réussit ses examens de droguiste.

Licence : M. Pierre Walzer (Porrentruy) passe brillamment à Lausanne sa licence ès-lettres.

La vie politique

Le Grand Conseil élit comme président M. Henri Strahm, député et maire de Cormoret.

Par ailleurs, il réduit le nombre des Députés de 228 à 184, décision que le peuple entérine lors de la votation du 11 avril. Le Jura perdra 7 représentants, soit 2 à Porrentruy, 1 à Delémont, 2 à Moutier et 2 à Courtelary, trois districts (Lafon, Neuveville et les F.-M.) n'étant pas touchés par cette mesure d'économie.

Quelques changements interviennent au cours de l'année dans la représentation jurassienne: le camarade Terrier, de Delémont, succède au camarade Burki; M. Sylvain Michel, maire de Courtedoux, prend la place de M. Louis Theurillat et M. Schindelholz de Delémont recueille la succession de M. Arnold Juillerat.

A côté de la quintuple votation du 11 avril — réduction du nombre des députés ; suppression du synode scolaire ; rétablissement de l'équilibre financier et création de possibilités de travail — une triple votation a lieu en octobre sur l'initiative anti-maçonnique — repoussée — crédit pour la route du Susten — accepté — et taxe sur les chiens — repoussée.

Quelques communes sont mises sous tutelle, alors que d'autres sont administrées déjà par un régime extraordinaire et que d'autres enfin voient levée toute entrave à leur vie politique.

Quelques débats font l'objet de plaintes qui aboutissent, dans certains cas, à la cassation des opérations.

Certains recours dirigés par des particuliers contre une ou deux communes — Porrentruy et Alle notamment — n'aboutissent point ou à peu de choses.

Un incident plus grave se produit à Bienne où par suite d'une élection contestée les partis bourgeois quittent la salle. De même à Porrentruy où par suite de l'exclusivisme dont se plaignent les démocrates-catholiques, ceux-ci menacent de se retirer sur l'Aventin.

Divers changements interviennent dans le haut personnel politique à la nomination du gouvernement. M. le not. Boinay — qui est aussi appelé à la caisse hypothécaire — remplace comme vice-préfet d'Ajoie M. Amstutz, démissionnaire et M. Bacon, maître secondaire, comme vice-préfet des F.-M. M. Reinhardt, malade.

La lutte contre le communisme ne laisse pas nos compatriotes indifférents. C'est ainsi que M. Musy, anc. cons. féd., donne une grande conférence à Porrentruy, clouant au pilori de telles idées politiques incompatibles avec la démocratie helvétique.

La vie religieuse

Le sacre du nouvel évêque de Bâle, Mgr Franz von Streng — docteur honoris causa de l'Université d'Innsbruck en reconnaissance de ses nombreuses publications relatives à l'assistance familiale — a lieu le 24 juin à Soleure, en présence des plus hautes autorités fédérales, cantonales et ecclésiastiques, et quelque temps plus tard, accompagné de Mgr Folletête, vicaire général du Jura — qui dans le courant de l'année recevra la haute dignité de prélat domestique de S. S. le pape Pie XI. — fait une tournée épiscopale en Rauracie, accueilli partout avec enthousiasme et respect.

Le gouvernement confirme pour une nouvelle période, la commission d'examen pour le clergé catholique-romain, soit Mgr Folletête, prés., MM. les doyens Gueniat, Chapuis, Dr Membrez, Nünlist, Siegwart et M. l'abbé Juillard, aumônier.

Un bel effort se concentre autour de nos Eglises et de nos Temples, pour les rénover ou les embellir: temple protestant de Porrentruy dont la restauration donne lieu à d'importantes manifestations où s'affirme le bon esprit régnant au sein de la communauté et les amicales relations entretenues avec les autres confessions; église St-Marcel à Delémont, églises de Charmoille, de Courgenay, de Montfaucon; pose de la première pierre de l'Eglise de Soyhières; inauguration du nouveau temple de Villeret; installation d'une sonnerie élec-

trique au temple de Tramelan; installation d'une salle de culte au Fuet qui, dépendant de Tavannes, n'en avait point; réouverture solennelle de la Chapelle de Lorette, à Porrentruy, où l'on admire des fresques dues au pinceau du talentueux artiste qu'est M. Maurice Lapaire.

Et parmi les membres du clergé? M. l'abbé Davarend, prof. célèbre ses noces d'or sacerdotales, M. l'abbé Schaller, directeur, ses noces d'argent, de même M. l'abbé Monnier, curé des Breuleux, que la fin de l'année voit accéder aux fonctions de chef du décanat des Franches-Montagnes et curé de Saignelégier. Quant à M. l'abbé Vallat, curé de Alle, il a fêté ses 40 ans d'activité sacerdotale dans cette paroisse.

Le R. P. Béchaux, un enfant de Porrentruy, est nommé supérieur de la nouvelle paroisse créée par les Dominicains en Scandinavie et un jeune religieux, le Frère Jérôme Schaffter, passe à Rome son baccalauréat en théologie avec la note «summa cum laude».

M. Albert Vultier, de Delémont, est décoré de la médaille du Saint-Père «Bene Merenti». M. le pasteur Auroi, de Reconvilier, succède à Delémont, à M. le pasteur Dedie qui prend sa retraite et c'est le pasteur Perrin, suffragant, à Moutier, qui le remplace à Reconvilier. M. le pasteur Pierre Krieg quitte Sornetan pour Grandval. Un nouveau pasteur prend possession de la paroisse de Nods. M. Luc Mathez, pasteur du Cornet, meurt à l'âge de 62 ans.

La sœur Eleuthère, supérieure des sœurs de la Charité, célèbre comme religieuse son jubilé de diamant et l'assistance publique décerne une haute récompense à sœur Augustine de la Congrégation des sœurs de Niederbronn — dans le monde Lucine-Julie Jeannerat, de Courtedoux — pour 40 ans de dévouement au service des malades pauvres.

Enfin n'omettons pas de signaler que les conseils de paroisse de l'Erguel et de Tramelan, dans leur séance annuelle de novembre dernier, à Péry, après avoir entendu une étude sur la situation de nos vieux ouvriers, décident de s'occuper énergiquement de la question si douloureuse de la vieillesse.

La vie scolaire

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, règne la pléthore, cette maladie moderne qui entrave l'harmonieux développement de la vie. A titre d'exemple: 19 postulants à Tramelan pour un poste d'instituteur, 12 à Tavannes et le reste à l'avenant! Et des mesures sont

prises pour y pallier, notamment l'aggravation des épreuves et des conditions d'examen.

A l'École normale de Porrentruy, sur 23 candidats qui se présentent aux examens d'admission, 6 seulement parviennent à doubler ce premier cap! A l'École normale de Delémont, 8 candidates sont admises.

14 candidats reçoivent à Porrentruy leur diplôme d'instituteur et 11 candidates à Delémont celui d'institutrice.

Une vingtaine de candidats réussissent leurs épreuves en vue de l'obtention du diplôme d'enseignement secondaire.

Différents cours de perfectionnement sont suivis avec assiduité, de même que les synodes scolaires dont un réunit, aux Franches-Montagnes, les instituteurs suisses et français de la frontière.

A l'école secondaire de Delémont, sur 44 inscriptions, 31 sont retenues après examens. On signale, à ce sujet, un léger recul général de l'instruction et de la formation des élèves. A Moutier, 29 admissions sur 41 candidats, à Porrentruy 35, à Courrendlin 17.

Une foule de jeunes gens passent leur maturité, littéraire, scientifique ou commerciale à Porrentruy (Ecole cantonale — où 60 nouveaux élèves font leur entrée — et St-Charles), à St-Maurice, à Fribourg, à Neuchâtel.

De l'école libre de Porrentruy, cinq élèves passent brillamment à Nancy, les examens d'enseignement organisés par l'Alliance française.

D'autres jeunes gens décrochent leur diplôme commercial de fin d'études, alors que d'autres enfin empochent leur certificat mettant fin à leur période d'apprentissage!

Et puisque nous en sommes aux élèves, relatons ce fait, plutôt rare, d'un écolier de Saint-Imier, qui passa toute sa période de 9 années de scolarité sans aucune absence! Son frère avait, paraît-il, battu déjà le même record!

Passons à autre chose.

En vue du rétablissement financier de l'Etat, une modification des arrondissements scolaires a lieu dès le 1er mai. VIII^e arrondissement: districts de Bienne, Buren, Nidau et Cerlier, inspecteur M. Ed. Baumgartner, à Bienne; IX^e arrondissement: districts de Neuveville, Courtelary, Moutier et Laufon, inspecteur, M. Ch. Frey, à Delémont — qui quitte cette dernière localité pour Moutier —; XI^e arrondissement: districts de Delémont, Porrentruy et Franches-Montagnes, inspecteur M. Pierre Mamie à Courgenay.

En ce qui concerne les fonctions d'inspecteur secondaire, M. Lucien Lièvre est confirmé dans les siennes pour une nouvelle période.

M. P. Domon, instituteur à Courchapoix, remplace M. Bacon, démissionnaire, à la commission française des examens de brevet d'instituteurs primaires.

L'École normale de Porrentruy fête le centenaire de son existence par une série de manifestations auxquelles prennent part les officiels et une foule d'anciens élèves et amis.

De son côté, l'École de commerce de Neuveville fête ses 25 ans.

Bienne introduit un enseignement particulier de l'allemand au gymnase supérieur, vu l'accroissement des élèves de langue française. Par ailleurs, suppression d'une classe de filles à l'école primaire française. Enfin, introduction de l'enseignement de la circulation dans les écoles, excellente méthode de prévention contre les accidents.

Delémont met sur pied un conseil scolaire dont la principale attribution sera de nommer des instituteurs, évitant ainsi aux éducateurs les aléas et les désagréments du verdict populaire. Cela empêchera l'histoire qui se passe à Courgenay, au sujet de la réélection d'une institutrice mariée à laquelle le corps électoral préfère une de ses jeunes collègues, célibataire.

Au Fuet, M. C. Winkelmann, récemment décédé, lègue au fonds d'école du village une somme de 5000 francs.

Enfin, réunion à Porrentruy, des directeurs cantonaux de l'instruction publique qui s'occupent de différentes questions de leur dicastère.

Quelques nominations, retraites et anniversaires. M. Ch. Terrier, de Porrentruy, maître de sciences naturelles à Zurich, est nommé assistant à l'Institut de botanique spéciale du Poly. M. le Dr Henri Liechi est nommé professeur de géologie et de géographie à l'École normale de Porrentruy, en remplacement de M. le professeur Bourquin, démissionnaire, dont le départ sera vivement regretté.

M. le Dr Th. Heim, ingénieur-électricien, est désigné comme professeur de physique au Technicum cantonal de Bienne, alors que M. Maurice Lapaire est appelé aux fonctions de maître de dessin au gymnase de Berne.

Parmi les membres du corps enseignant prenant leur retraite, signalons Mmes Anna Chariatte et Champion à Delémont, Chevalier, à Moutier, L. Gindrat à Tramelan, Wild à St-Imier. MM. Aug. Gy-gax à Tramelan, Lapaire à Alle, Piquerez à Bonfol. M. Gigon, du Noirmont, quitte, lui, l'enseignement pour une autre activité.

Une mort qui fait beaucoup de bruit est celle de M. Durig, de St-Imier, qui se tue dans un accident et dont les obsèques sont émouvantes.

Enfin des hommages mérités sont rendus à d'heureux jubilaires: MM. L. Mérillat, à Cormoret — 40 années d'enseignement — Tièche à Moutier (40 ans), Bacon et Reinhardt à Saignelégier (25 ans), P. Calame à Porrentruy (25 ans) et Mlle Inès Liengme, à Cormoret, (25 ans).

Hommage aussi à M. Butignot pour ses 40 ans de présence au sein de la commission du progymnase de Delémont, comme représentant de l'Etat.

Urbanisme, hygiène et paupérisme

Hôpitaux et dispensaires anti-tuberculeux montrent partout une bienfaisante activité dans la lutte implacable qu'ils soutiennent contre la maladie.

A Saignelégier, on inaugure la nouvelle annexe, si bien comprise, de l'hôpital, et Moutier rénove son établissement hospitalier.

La paralysie infantile fait son apparition dans le Jura. Quelques cas sont signalés dans tous les districts, dont quelques-uns assez graves.

Les sociétés de St-Vincent de Paul de Franche-Comté, d'Alsace et du Jura bernois tiennent leurs assises, sous la présidence de M. E. Juillerat, à Porrentruy, alors que la 55^e assemblée générale de la Fédération des Sociétés françaises de bienfaisance se déroule à Delémont, dirigée par M. Roblin, et que les inspecteurs d'assistance du Jura se réunissent à Porrentruy sous la présidence de M. le préfet Wilhelm.

L'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura prend la louable initiative de la restauration, selon un plan homogène, des façades de la cité médiévale de St-Ursanne. A Porrentruy, on suit cet exemple, grâce à la commission d'urbanisme.

Sous le nom de «Renova», se fonde à Delémont une association pour la restauration de la vieille ville. Les façades du château sont restaurées; la fontaine de la Vierge est pieusement rajeunie et la société d'embellissement fait procéder à la mise au point de plaques armoriées ornant quelques maisons de la cité. On y commence également la construction d'un nouveau bâtiment postal à la gare, tout en prévoyant une réorganisation dans ce domaine.

Le Grand Conseil vote 500,000 francs en faveur de la Coopérative d'alimentation en eau des Franches-Montagnes et dont les

travaux ont heureusement commencé. Il vote également le projet prévoyant que le Château de Porrentruy abritera des troupes de couverture frontière. De très beaux travaux y sont opérés et aboutissent à une caserne moderne dans un cadre ancien, grâce aussi aux sacrifices que consent l'assemblée communale bruntrutaine. Par ailleurs, l'hôtel de Gléresse subit, lui aussi, des transformations complètes qui nécessitent un réaménagement des services de l'Etat. Et le sens unique, introduit à Porrentruy est modifié, les habitants de quelques quartiers s'estimant lésés par la rigueur de certaines mesures prises dans 86,000 francs.

Le conseil municipal de Bienne décide de construire une double voie pour la ligne de tramways allant de l'Hôtel des Postes au Château de Nidau.

A Moutier, on inaugure les nouveaux abattoirs: ils ont coûté 86,000 francs.

Bonne nouvelle, enfin, pour la circulation: le passage à niveau sur la ligne Sonceboz-Tavannes, entre Sombeval et Corgémont, est supprimé.

A quand le tour des autres?

De tout un peu

Cette rubrique est celle des braves gens et des événements qui n'ont pu trouver place dans les autres. Un peu bric-à-brac, peut-être, un peu touffu, mais nécessaire et dernier chapitre au Miroir de la Vie jurassienne.

Si l'on devient vieux, chez nous, l'on y meurt aussi... ce qui arrive à presque tout l' monde, comme dit la chanson, mais on y meurt vieux aussi.

A Courgenay, M. et Mme P. Fluckiger fêtent leurs noces de diamant. Même cérémonie à Tramelan pour M. et Mme H. Chatelain.

Les noces d'or sont plus nombreuses. Ce sont celles des époux François Créchard-Villemin à Fontenais, François Christe à Bassecourt, Trouillat-Juillerat à Cœuve, Stéphane Cattin aux Bois, Vallat-Desfourneaux à Porrentruy, Eugène Chavannes à St-Imier.

Décèdent à plus de 90 ans: MM. Alb. Kenel à Porrentruy (90 ans), Muhlethaler à St-Imier (91 ans), Justin Grimaître à Montignez (91 ans), Jules Frésard à Saignelégier, un des vétérans de l'occupation des frontières en 1870-71, et l'un de ses collègues, Georges Jolidon, à Villars-Fontenais; Mmes Meister-Schild, à Delémont (91 ans), veuve Payat à Courtemautruy (92 ans), Jos. Graber, Dam-

phreux (93 1/2); M. Venuste Donzé, du Cerneux-Veusil (94 ans), Mme veuve Desvoignes, Reconvilier (95 ans) et enfin Mme Muriset, Saint-Imier, âgée de 98 ans! Cette dernière, raconte la presse locale, venait autrefois à pied depuis le Landeron par Chufford et les Pontins, apporter des légumes au marché le vendredi! Qui en ferait autant aujourd'hui?

Mais voici, brochant sur le tout et narguant la Camarde le centenaire du Fuet: M. Gerber, né le 23 novembre 1828 et qui reçoit le fauteuil traditionnel et bien mérité!

Pendant ce temps, M. le conseiller d'Etat Stauffer, directeur cantonal de la police, fête ses 70 ans. De toutes parts, on forme des vœux en faveur du jubilaire qui sert si bien la chose publique.

D'autres chevronnés au service de l'Etat ou d'organisations reçoivent les compliments et les cadeaux d'usage. Citons à la place d'honneur M. Léon Schaller, de Corban, officier d'état-civil depuis le 26 septembre 1886! Citons encore: MM. Emile Zeller, préposé à Porrentruy, depuis 45 ans au service de l'administration; Ch. Béguelin-Wittwer, secrétaire depuis 40 ans, de la commune de Tramelan-Des-sous; Eug. Heim, administrateur, P. Gassmann, chef de bureau et M. Bourquard, premier commis, tous les trois Bruntrutains et depuis 40 ans fonctionnaires postaux; MM. Jos. Philippe, facteur à Delémont, 40 ans de service; Luthy, commis au service de la gare aux marchandises à Porrentruy (40 ans); J. Patois, facteur à Porrentruy (25 ans); H. Maître, buraliste et facteur à Epauvillers (25 ans); MM. R. Sorgen (Moutier), depuis 40 ans au service de la Banque cantonale; Paul Donzé (St-Ursanne), agent de l'Helvétia depuis 40 ans; Léon Jolidon (St-Brais), depuis 25 ans agent de la Société suisse pour l'assurance immobilière, et pour clore cette rubrique — tout en mentionnant la récompense accordée au corps des sapeurs-pompiers de Vendlincourt, par l'assurance immobilière du canton de Berne, pour sa belle conduite lors d'un incendie — ces deux vétérans de la lutte contre le feu à citer à l'ordre du jour: MM. Ch. Voyame et Paul Monnin, pour 50 ans d'activité dans le corps des sapeurs-pompiers.

MM. les notaires Lachat et Comment, de Porrentruy, célèbrent le 25e anniversaire de leur belle carrière.

Retraite de M. Ming, 47 ans aux douanes et où lui succède comme chef de bureau de Porrentruy M. E. Maître. A ce même bureau de douanes est nommé contrôleur, M. Victor Petignat, chef du bureau de Boncourt.

M. Maurice Henry, de Saint-Imier, est appelé, par l'Ecole des Hautes études internationales de Paris, à donner trois conférences sur

l'Evolution politique de la Suisse, puis chargé de conférences pour la Suisse.

M. le préfet Henry est nommé membre de l'Institut d'histoire de l'émigration politique contemporaine à Paris.

M. le Dr Le Comte, professeur à St-Charles, se voit confié par la SDN le poste de délégué auprès de la commission électorale du Sandjack d'Alexandrette.

M. le Dr G. Capitaine, privat-docent à l'Université de Genève, reçoit la totalité du prix «Jos. des Arts», décerné par la Faculté de Droit.

M. le juge d'appel Ceppi présente à la Société des juristes bernois, un travail très apprécié sur «Les relations entre les principales actions, en droit successoral».

M. Marc Piquerez, avocat, est appelé en qualité de juriste à la Caisse nationale suisse d'assurances à Lucerne.

M. Favre, notaire à Courtelary, remplace M. le notaire Rais, démissionnaire, à la commission cantonale des notaires.

M. le juge d'appel Comment prend la direction de la Société des juristes bernois. M. Benoît, président du tribunal, à Moutier, présidera l'association bernoise des présidents de tribunaux.

M. Ch. Pellaton, huissier à Porrentruy, fonctionne au comité de l'Association bernoise des agents de poursuites.

M. Greppin, ingénieur d'arrondissement à Bienne, reçoit sa nomination de membre de la commission cantonale de délimitation et M. A. Peter, ingénieur à Delémont, celle de suppléant de cette commission.

M. Werner Brand, de Tavannes, est appelé à faire partie, à titre de membre permanent patronal, de la Chambre de conciliation du Jura.

M. A. Challandes, de Sonceboz-Sombeval, passe au secrétariat de la Direction de l'Assistance publique à Berne.

M. Robert Capitaine, assume la direction du siège de la Banque populaire de Saint-Imier en remplacement de M. René Henry, démissionnaire.

MM. Alain Montavon et H. Bouduban sont nommés respectivement fondé de pouvoir et chef comptable de la succursale de la Banque cantonale à Delémont.

M. René Gagnebin-Monnier, de Tramelan, accède à l'inspectorat des sapeurs-pompiers du sixième arrondissement. Et l'Association bernoise du corps des sapeurs-pompiers se réunit en assemblée générale à Porrentruy.

Le jury de l'École spéciale des travaux publics à Paris, décerne le diplôme de conducteur des travaux publics à M. Peter, de Bure.

M. Jules Bietry, dont la famille habite Porrentruy, est nommé conseiller à la cour d'appel de Besançon et M. Ehrard, autre enfant de Porrentruy, habitant Paris, reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Joseph Choquard, ancien préfet et conseiller national, donne sa démission de président et de membre du comité de la Banque cantonale. M. Gobat, ancien directeur à Crémines, se retire de ses fonctions de président de la commission d'estimation des lettres de rentes de l'arrondissement du Jura et M. Bechler, de Moutier,, quitte la commission cantonale de surveillance des pénitenciers.

M. Adrien Corbat est nommé sergent de gendarmerie à Bienne et le gendarme Jardin, de poste à Sonceboz, appointé. L'ancien gérant de la Caisse d'Épargne et de prêt de Laufon commet des détournements pour une somme de 160,000 francs. Le soldat Heimgartner, de Courtételle, meurt tragiquement au cours de son service militaire.

Le funiculaire Bienne-Macolin fête son demi-siècle d'existence et le petit funiculaire Gléresse-Prêles, ses 25 ans.

Le marché aux peaux, de Moutier, continue la série de ses succès.

Une exposition d'ornithologie se révèle pleine d'agréments, à Porrentruy.

Le téléphone automatique est introduit pour le réseau local à Moutier et la centrale, vieille de 47 ans, est supprimée. Et à Roggenbourg on installe l'électricité... que ce village ne possédait pas encore.

Une grosse affaire de trafic d'armes est découverte à Porrentruy et ses ramifications s'étendent jusqu'en France.

Dans toutes nos principales localités ont lieu des exercices d'obscurement qui montrent, en général, toute la bonne volonté de nos populations.

La compagnie de couverture frontière fait son entrée solennelle le 15 juin à Porrentruy, commandée par le capitaine Le Comte. Date historique!

On annonce que le monument du cheval du Jura restera... dans son écurie, pardon dans ses cartons.

Ayant été mordue par un singe, une dame B., de Porrentruy, a dû être amputée des deux mains, la gangrène s'y étant mise.

Le «Jura bernois» célèbre son 75^{me} anniversaire.

Attentat sur la voie ferrée entre Bienne et Brugg et qui provoque une certaine émotion. Son auteur, arrêté, avoue.

Et voici quelques méfaits des éléments: Eboulement assez grave au bord du lac de Biemme — qui se répète quelque temps après — près de Douanne et provoqué par la persistance des pluies. Les travaux de déblaiement et de réfection de la route cantonale prennent un certain temps.

Glissement de terre, également, près du hameau des Riedes (Liesberg), mais moins important.

Eboulement encore, de terre et de pierre sur la première section de la nouvelle route construite à l'Envers (Courtelary). Plusieurs milliers de francs de dégâts.

Eboulement toujours, à la gare de Saulcy. La circulation routière doit être momentanément interrompue.

Enfin, une véritable catastrophe: celle des gorges de Court où tout le sol se met en mouvement. La voie ferrée est coupée. La route est enterrée. Spectacle saisissant de chaos et de désolation. Tout le trafic est détourné. A l'heure actuelle, la circulation ferroviaire n'est pas encore reprise.

D'après le professeur Buxtorf, l'importance du glissement se chiffre par 2 millions et demi à trois millions de mètres cubes, sur une forte profondeur!

Le Grand Conseil s'occupe de cette affaire et vote plus de 700 mille francs pour remettre les choses en l'état et porter la route sur l'autre rive où existe déjà le chemin faussement dit des Romains, mais qui fut construit en 1752 sous le règne de Guillaume Rinck de Baldenstein, prince-évêque de Bâle, sans doute très averti de l'état du terrain.

Erratum

Nous ne saurions écrire un tel travail sans que l'une ou l'autre chose nous échappe. Et nous nous en voulons fort d'avoir omis de signaler, l'année dernière, les noces d'or fêtées par M. et Mme Emile Juillard, de Porrentruy, d'autant plus que M. Juillard est un des membres les plus anciens et les plus fidèles de notre société. Mais l'expérience de la vie a doué certainement M. Juillard d'une indulgence dont il voudra bien faire profiter l'auteur involontaire de cette omission.